

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 62 (1936)
Heft: 14

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Contenant de nombreuses figures, tables et graphiques, ce volume donne une série très complète de références bibliographiques permettant de remonter aux mémoires originaux. Il rendra de grands services à tous ceux pour lesquels la détermination de la grandeur des particules d'une poudre, d'une suspension ou d'un autre système analogue est nécessaire. Les agronomes, les cimentiers, les céramistes, les briquetiers, les fabricants de vernis, les fabricants d'alumine, ainsi que tous ceux qui s'occupent de géologie théorique ou appliquée y trouveront un auxiliaire indispensable.

Verein schweiz. Maschinen-Industrieller. — 52. Jahresbericht des Vorstandes. Une brochure (15/21 cm), de 88 p.

Cette publication annuelle, toujours si sûrement et minutieusement documentée qu'elle constitue un instrument d'information d'une grande valeur sur l'évolution industrielle et économique de la Suisse, contient cette année, notamment, une étude très fouillée sur le trafic de compensation de la Suisse avec l'étranger.



ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35.426. - Télégramme: INGÉNIEUR ZURICH
Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants :

Maschinen-Abteilung.

303. *Dipl. Ingenieur*, ev. Techniker für die Montage und Ueberwachung des gesamten Maschinenparkes einer grossen Baumaterialienfabrik in britisch Südafrika. Dauerstelle, ohne bezahlte Reise. Englisch Bedingung.

309. *Dipl. Maschinen- oder Elektro-Ingenieur* (ETH) mit mindest 4-jähriger Praxis, vorwiegend konstruktiv, per 1. Oktober. Deutsch und französisch. Alter ca. 30 Jahre.

323. Jüngerer *Chemiker* zur Leitung einer Kunstseidefabrik im Ausland.

301. *Ingenieur* oder Techniker für Reisetätigkeit in der deutschen Schweiz, für elektrische Apparate und Messwerkzeuge.

Bau-Abteilung.

194. Junger *Eisenbeton-Ingenieur* oder Techniker, guter Statiker. Dauerstelle, Zentralschweiz.

200. *Statiker* für Eisenbetonbau, mit Erfahrungen im Hoch- und Brückenbau. Vorübergehend. Ing.-Bureau Ostschweiz.

202. *Dipl. Ingenieur*, Spezialist auf dem Gebiete des Eisenbetonbaues. Ing.-Bureau Westschweiz.

206. *Eisenbeton-Ingenieur*, versierter Statiker mit Erfahrungen im Betonbrückenbau. Vorübergehend. Ing.-Bureau Ostschweiz.

CARNET DES CONCOURS

Construction d'un bâtiment administratif et aménagement de ses abords, à Lausanne.

Peuvent participer à ce concours :

a) Les architectes bourgeois de Lausanne, quelle que soit leur résidence ; b) les architectes de nationalité suisse, régulièrement domiciliés à Lausanne depuis quatre ans au moins.

Jury : MM. Gaillard, directeur des Travaux de la Ville de Lausanne ; Maret, syndic de Lausanne ; Braillard, architecte, conseiller d'Etat, à Genève ; Bernoulli, architecte, à Bâle ; Guyonnet, architecte, à Genève. *Suppléants* : MM. Hausmann, architecte, La Chaux-de-Fonds ; Weiss, conseiller municipal, à Lausanne. — Terme : 15 septembre 1936.

Récompenses : Fr. 6000, pour être répartis en 4 ou 5 prix. Des démarches ont été faites auprès de l'Etat de Vaud et de la Confédération afin d'obtenir une subvention sur les fonds consacrés à la lutte contre le chômage. Elle sera affectée à l'achat d'un certain nombre de projets non primés, mais qui présentent cependant quelque valeur.

Programme, moyennant Fr. 10, par le Bureau du Plan d'extension, Escaliers-du-Marché, à Lausanne.

Concours d'émulation

organisé par l'Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué, à Lausanne, avec la collaboration du Groupe des architectes de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Ouvert aux élèves de l'Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué et aux dessinateurs, apprentis, élèves architectes et décorateurs, aux artisans domiciliés dans le canton de Vaud et âgés de moins de 30 ans. Il comprend deux catégories : A. Une cure, avec salle de paroisse ; B. Retour d'un hall sur 2 niveaux.

Récompenses : Fr. 600 sont mis à la disposition du Jury pour récompenser les meilleurs projets des deux catégories.

Les concurrents qui auraient déjà obtenu un premier prix dans les concours précédents seront classés, mais hors concours.

Jury : le Directeur de l'Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué ; M. H. von der Muhll, président du Groupe des architectes ; M. Georges Mercier, architecte ; M. Casimir Raymond, sculpteur ; M. H. Bischoff, artiste-peintre ; M. J.-J. Mennet, artiste-décorateur ; M. J.-P. Vouga, architecte.

Terme : 24 septembre 1936.

Le programme de ce concours est délivré par le concierge de l'Ecole cantonale de dessin, place de la Riponne 3, à Lausanne.

NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES — AFFAIRES A L'ÉTUDE

Régie : ANNONCES SUISSES S. A., à Lausanne, 8, Rue Centrale (Pl. Pépinet) qui fournit tous renseignements.

Installations "Autophon".

L'activité d'« Autophon S. A. » s'est toujours particulièrement portée sur les problèmes spéciaux du domaine des installations à courant faible, provoqués par les besoins de l'industrie et des administrations. Versée de longue date dans la téléphonie et la signalisation et ayant à sa disposition des laboratoires bien équipés pour les études dans le domaine de l'amplification, elle est spécialement apte à trouver des solutions pratiques à maints problèmes délicats. « Autophon S. A. » fabrique pour l'Administration des postes et télégraphes des stations téléphoniques, ainsi que des commutateurs principaux et auxiliaires. Elle est spécialisée dans l'établissement et le montage d'installations de téléphones de tous genres, y compris les installations fédérales.

Les installations de signalisation lumineuse conviennent particulièrement à l'appel silencieux de personnes. Elles évitent les bruits désagréables provoqués par l'emploi de sonneries ou d'autres signaux acoustiques et sont donc utilisées de préférence dans les cliniques, hôtels et entreprises industrielles. Malgré la simplicité remarquable de leur conception, les signaux lumineux Autophon sont d'un fonctionnement absolument assuré. La seule pression sur un bouton, se trouvant à portée de la personne qui appelle, allume une lampe provoquant simultanément un faible signal acoustique qui doit éveiller l'attention de la personne recherchée.

Les installations de signalisation par chiffres lumineux se prêtent admirablement à la recherche de personnes dans les établissements

de grande étendue. Il est même possible de transmettre des ordres au moyen d'un signal arbitraire. Les installations de signalisation par chiffres, système Autophon, comportent un dispositif d'émission, un dispositif de commande et, enfin, des tableaux de signalisation avec vitres dépolies sur lesquelles les chiffres sont projetés au moyen d'un dispositif électro-optique. L'exécution des tableaux peut s'adapter à tout entourage.

Les horloges électriques nous donnent partout l'heure exacte. Dans les hôpitaux, sanatoria, administrations et entreprises industrielles les horloges électriques « Autophon » forment donc une partie importante des installations à courant faible.

« Autophon S. A. » fabrique également des installations d'avertissement d'incendie et d'alarme, en communication directe avec les centrales municipales de la police ou des pompiers. Des avertisseurs d'incendie spéciaux, fonctionnant automatiquement, sans l'intervention d'une personne, dès que la température dépasse un certain degré, annoncent le feu avant qu'il ait le temps de se propager.

Les amplificateurs Autophon se prêtent particulièrement à la retransmission de la télédiffusion, de la musique de gramophone et par microphone, à l'occasion de manifestations sportives ou autres, ainsi que dans les hôtels, restaurants, cliniques, sanatoria et hôpitaux.

Les appareils de radio et de télédiffusion que la maison Autophon S. A. fabrique dans ses usines de Soleure sont réputés à juste titre. L'année dernière, plus de 50% des auditeurs de télédiffusion se sont décidés pour un appareil AUTOPHON.